

Déclaration liminaire



Laon, le 13 février 2025

Monsieur le président,

Traditionnellement, le 1^{er} CSAL de l'année se tient en janvier, avec à l'ordre du jour les suppressions d'emplois. Comme vous le savez, pour manifester son opposition ferme à cette saignée annuelle, qui n'a pas d'autre légitimité que celle de répondre au dogme libéral, la CGT boycotte ce rendez-vous.

Aujourd'hui, en l'absence d'ordre du jour, nous préférons prévenir que guérir. Si les suppressions d'emplois sont à l'ordre du jour, la CGT ne participera pas à cette discussion. Nous ne souhaitons pas être associés au démantèlement du service public.

Nous réaffirmons que d'autres choix sont possibles. Des choix qui relèvent du pouvoir politique. Les gouvernements successifs depuis le quinquennat Sarkozy ont choisi la politique de l'offre, de la baisse de fiscalité et des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux grandes fortunes.

- 260 milliards versés directement par l'État en 2024 aux entreprises dont près des 2/3 à des sociétés du CAC 40.

- 100 milliards de dividendes distribués dans le pays en 2024. Avec une fiscalité tellement avantageuse par rapport à celle appliquée aux revenus du travail.

Mais pour nos gouvernants, la cible à abattre sont notre modèle social et les services publics. Notamment les fonctionnaires, ces infâmes qui travaillent pour l'intérêt général hors de la sphère marchande et avec crime suprême, la sécurité de l'emploi.

Par ailleurs, nous avons vu revenir dans l'actualité de la DGFIP un acronyme qui ne nous avait pas manqué : le NRP. Pour le plus grand déplaisir de nos collègues du contrôle fiscal se profile à l'horizon le démantèlement des PCE.

Le travail a déjà été entamé dans l'Aisne, puisque administrativement l'ensemble des collègues est implanté à Soissons. Rappelons au passage, les mensonges de la direction locale époque Marchica-Ricourt qui affirmait aux agents que le travail à distance était une solution de long terme sans conséquences pour eux. La CGT n'a jamais été dupe, mais certains ont bien voulu, par commodité, donner du crédit à la parole d'une directrice. La leçon est cruelle, mais tout le monde s'en rappellera.

De quoi s'agit-il, et bien nous qui demandions des créations de postes nous avons la chance d'accueillir une nouvelle collègue : l'intelligence artificielle.

Le data mining va remplacer la mission de programmation du PCE. Si on ajoute à cela le COM 2027 qui préconise de faire monter en puissance l'expertise des SIE et le contrôle fiscal qui ira aux brigades et aux dircofi. le sort du PCE 02 est scellé.

Autre point, dans la série les droits et garanties des agents sont de lointains souvenirs : la fin du mouvement pour la catégorie A, qui annonce la fin des mouvements pour tout le monde. Le nouveau monde arrive, celui des postes exclusivement aux choix, au « pseudo mérite.

Fini les encombrantes règles administratives, un vrai « choc de simplification ».

Le new public management réinvente les baronnies et le règne de l'arbitraire. Finalement le nouveau monde est très vintage.

La CGT s'oppose catégoriquement à la fin des mouvements, nous revendiquons de vrais droits et garanties pour l'ensemble des agents. Des agents que nous souhaitons statutaires, avec de vrais déroulés de carrière et des rémunérations significativement augmentées par la hausse du point d'indice.

La CGT demeure fermement attachée aux statuts de la fonction publique. Des statuts qui garantissent la neutralité et la probité des agents publics. Mais aussi un service public accessible à tous où qu'il se trouve sur le territoire de la République.